

Note d'information pour la discussion informelle n° 5 : *Marchés ; Incitations ; Produits agrochimiques ; COVID-19*

Mardi 16 juin 2020, 15h00-17h00

Lien vers le zoom : <https://fao.zoom.us/j/99368518695>

ID de la réunion : 993 6851 8695

Mot de passe : CFSmeeting

Vue d'ensemble

1. La quatrième discussion informelle (tenue le 4 juin) a porté sur le Droit à l'alimentation, le Genre et la Capacité d'agir (agency). Une série de points de vue ont été exprimés, confirmant pour la plupart les différentes opinions exprimées par écrit sur l'Avant-projet. La cinquième et dernière discussion informelle se concentre sur les dernières questions restantes qui ont été identifiées grâce aux commentaires sur l'Avant-projet : *marchés, incitations, produits agrochimiques*. Elle examinera également les points pertinents en relation avec la pandémie de COVID- 19.

Eléments probants tirés du Rapport du Groupe d'experts de haut niveau

1. Les marchés. [Le Rapport du HLPE](#) souligne les défaillances du marché qui entravent les transitions vers des systèmes alimentaires plus durables, en particulier l'incapacité des marchés à intégrer les coûts des externalités dans les prix. Il s'agit également d'un obstacle important à la fixation de prix plus élevés pour les denrées alimentaires produites de manière durable (les prix du marché n'incluent généralement pas le coût des externalités négatives de la production, ni ne récompensent les avantages des systèmes ayant des impacts écologiques positifs). Le rapport constate que la meilleure façon de remédier à ce problème est d'adopter des politiques et des réglementations gouvernementales et de s'orienter vers une véritable fixation des prix visant à internaliser tous les effets écologiques et sociaux de la production dans les prix des denrées alimentaires. Le rapport recommande de reconnaître l'importance d'une véritable comptabilisation des coûts des externalités négatives et positives dans les systèmes alimentaires et de prendre des mesures pour la mettre en œuvre efficacement, le cas échéant.
2. Le rapport note que les marchés locaux et nationaux sont souvent les plus accessibles aux petits producteurs à faible revenu. Il constate que le soutien aux chaînes d'approvisionnement courtes peut améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs et accroître l'accès des consommateurs à des aliments locaux, produits de manière durable et diversifiés/nutritifs. Le rapport recommande de soutenir le développement des marchés locaux et régionaux et de soutenir les coopératives de consommateurs et les plateformes multipartites afin de soutenir davantage ces marchés.
3. Incitations. Les discussions ont parfois utilisé les termes "incitations" et "subventions" de manière interchangeable. Le rapport HLPE donne parfois une connotation négative au terme "subventions" et une connotation positive au terme "incitations".
4. Le rapport constate que les subventions soutiennent les économies d'échelle, ce qui peut entraîner la dégradation des écosystèmes. Souvent, plutôt que d'adopter une vision globale des services écosystémiques, les incitations agricoles se concentrent sur des éléments

isolés (c'est-à-dire l'utilisation d'engrais ou de pesticides visant à augmenter le rendement tout en ignorant les impacts sur la qualité des sols et de l'eau). Pour y remédier, le rapport propose que les mesures de soutien public visant à promouvoir des méthodes de production alimentaire durables pourraient supprimer les subventions aux intrants tout en encourageant l'adoption de pratiques de production alimentaire durables. Il recommande que les États et les Autorités de gouvernance internationales réorientent les subventions et les incitations qui bénéficient actuellement aux pratiques non durables, afin de soutenir la transition vers des systèmes alimentaires durables. Il recommande également de réorienter les investissements publics et privés et plus particulièrement les subventions agricoles afin de soutenir les systèmes de production agricole basés sur des mesures de performance globales et holistiques qui évaluent leur durabilité et leur impact vis à vis de la SAN.

5. Produits agrochimiques. Le rapport du HLPE sur l'agriculture se concentre sur les produits agrochimiques appliqués dans les systèmes de production végétale et constate que l'utilisation d'engrais minéraux synthétiques a été une source majeure de gains de rendement dans la production végétale mais aussi de pollution environnementale. Le rapport a constaté que le coût économique de la pollution environnementale dans des contextes où de grandes quantités d'engrais minéraux ont été appliquées a souvent été supérieur à la valeur économique de l'augmentation du rendement agricole. Il a également mis en évidence les préoccupations relatives à la vulnérabilité des petits agriculteurs face à l'endettement s'ils dépendent d'intrants achetés, tout en reconnaissant que l'utilisation d'engrais minéraux a aidé de nombreux agriculteurs à échapper à la pauvreté. Le rapport note également les progrès récents dans l'utilisation plus efficace des engrais grâce au micro-dosage et à la gestion intégrée de la fertilité des sols qui combine l'utilisation d'amendements organiques et inorganiques. Il constate que la viabilité des différentes stratégies de maintien de la fertilité des sols dans les pratiques agricoles à haut rendement dépend fortement du contexte et souligne que le manque de disponibilité du phosphate naturel est une préoccupation majeure dans certains contextes.

Note du Groupe d'experts de haut niveau sur le COVID-19

6. Le 19 mars 2020, le Groupe d'experts de haut niveau a publié un projet de document de réflexion sur l'impact de la pandémie COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition. À cette date, le groupe d'experts a constaté que la pandémie COVID-19 affectait les systèmes alimentaires de manière directe à travers ses impacts sur l'offre et la demande alimentaires, et de manière indirecte à travers la diminution du pouvoir d'achat des personnes et des limitations dans la capacité à produire et à distribuer des aliments. Le HLPE a constaté que ces impacts seront ressentis de manière différenciée et toucheront plus fortement les populations pauvres et vulnérables.

Détails des commentaires des parties prenantes sur l'avant-projet

7. Les marchés. Un certain nombre de parties prenantes ont proposé que tous les marchés (locaux, nationaux, régionaux et internationaux) soient abordés dans les recommandations politiques, tandis que d'autres ont soutenu que les marchés locaux devraient être au centre des préoccupations dans une perspective de durabilité, et aussi pour mettre les consommateurs en contact direct avec les producteurs, établir des liens

profonds entre la production alimentaire et agricole et les territoires, et promouvoir des produits alimentaires de qualité. Les parties prenantes ont également exprimé leur désaccord sur l'utilisation d'une comptabilisation des coûts réels.

8. Incitations. Une poignée de parties prenantes ont eu des positions très opposées, allant des appels au rejet de toutes les subventions aux appels à la reconnaissance du fait que les subventions sont essentielles pour un certain nombre de pays. Plusieurs parties prenantes ont suggéré que le terme "incitations" ne soit pas utilisé pour désigner les subventions.
9. Produits agrochimiques. Comme mentionné ci-dessus, le rapport HLPE s'est concentré sur l'utilisation des produits agrochimiques dans les systèmes de production végétale (en excluant l'utilisation des produits agrochimiques dans les secteurs de l'élevage et de la pêche, comme l'utilisation d'antimicrobiens). Le retour d'information concernant les produits agrochimiques a révélé un ensemble de préoccupations diverses. Certaines parties prenantes ont recommandé de soutenir une utilisation durable et efficace des intrants agrochimiques, et la nécessité de fonder les décisions politiques sur des preuves scientifiques. Certains ont proposé que l'optimisation de l'utilisation des produits agrochimiques soit conforme aux règles commerciales multilatérales. D'autres ont proposé qu'au lieu de simplement réduire l'utilisation des produits agrochimiques, l'ambition soit de mettre fin à leur surutilisation et de mettre fin aux dépendances. Dans le même ordre d'idées, certaines parties prenantes ont précisé que l'objectif devrait être de remplacer l'utilisation des pesticides chimiques par des approches agroécologiques globales dans la lutte contre les parasites, ainsi que l'élimination immédiate des pesticides très dangereux pour les humains et l'environnement ainsi que d'autres mesures visant à réduire la dépendance globale du système vis-à-vis des produits agrochimiques, notamment l'élimination des subventions néfastes qui encouragent leur utilisation continue. Certaines parties prenantes ont proposé de prendre en compte l'impact des produits agrochimiques sur les droits humains, y compris les droits à la santé et à l'alimentation.

Retour d'information sur le COVID-19 lors de la réunion publique (14 avril) et les discussions informelles

10. De nombreux commentaires ont été faits sur la pandémie COVID-19 et ses impacts sur les systèmes alimentaires, depuis la production et la transformation des aliments jusqu'au transport et aux chaînes d'approvisionnement. Certains pensent que le COVID-19 a agi comme un révélateur des fragilités de certains systèmes alimentaires et de la résilience de certains autres systèmes. Certaines parties prenantes ont noté que les preuves des impacts de la pandémie continuent d'apparaître, mais beaucoup ont soutenu l'inclusion de points pertinents dans les recommandations politiques étant donné les impacts très importants de la pandémie sur les systèmes alimentaires, et le besoin urgent de soutenir des approches innovantes pour faire face aux nouveaux défis.
11. De nombreuses parties prenantes ont souligné que la pandémie COVID-19 a mis en évidence la nécessité d'accroître la résilience des petits exploitants et des systèmes alimentaires, et qu'elle a renforcé les arguments en faveur d'un changement transformationnel. Certaines parties prenantes ont analysé que la pandémie du COVID-19 a mis en évidence l'importance de l'autosuffisance alimentaire, de la diversité alimentaire, des régimes alimentaires sains, des marchés locaux, ainsi que des questions

liées au genre, aux jeunes et aux petits exploitants. Selon certaines parties prenantes, le COVID-19 a permis de mettre en valeur une approche qui peut, selon elles, répondre au mieux à la crise actuelle : l'agroécologie. Selon ces parties prenantes, le COVID-19 souligne la nécessité de préserver l'environnement et les écosystèmes par des approches agroécologiques afin de prévenir de futures pandémies. Plusieurs parties prenantes ont demandé un plus grand soutien à l'initiative One Health (« une seule santé ») notamment par le renforcement des alliances entre les chercheurs en santé animale, environnementale et humaine. D'autres parties prenantes ont expliqué que la pandémie a mis en évidence le rôle important du commerce, du secteur privé et des marchés fonctionnels, ainsi que des programmes de protection sociale pour les plus vulnérables, notamment les travailleurs agricoles et les travailleurs de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Certaines parties prenantes ont soutenu que le COVID-19 a démontré l'importance des marchés locaux - en particulier lorsque les pays sont fortement dépendants des importations alimentaires - et que la pandémie a rendue urgente la relocalisation des systèmes alimentaires.

Questions pour orienter la discussion afin d'explorer les convergences

1. Comment voyez-vous les relations entre les dimensions sociales, économiques et environnementales de la durabilité et les marchés à différente échelle (locaux, nationaux, régionaux et internationaux) ? Quels sont les principaux instruments politiques permettant de remédier aux défaillances du marché et de relever les défis auxquels les pays devraient accorder la priorité ?
2. Un grand nombre de pays fournissent actuellement des subventions ou des incitations à leurs systèmes alimentaires. Selon quels critères les pays devraient-ils allouer des subventions/incitations dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture pour garantir au mieux les trois dimensions de la durabilité et pour offrir aux producteurs et aux consommateurs des choix appropriés ?
3. Serait-il possible de mettre fin à l'utilisation de produits agrochimiques dans les secteurs des cultures, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture ? Quels seraient les risques de mettre fin ou de ne pas mettre fin à l'utilisation de produits agrochimiques ?
4. Alors que de nouvelles conclusions sur l'impact de la pandémie émergente COVID-19 sur les systèmes alimentaires continuent d'apparaître, est-ce que les données recueillies jusqu'à présent (en se référant par exemple au document de réflexion du Groupe d'experts de haut niveau), apportent la preuve que la pandémie COVID-19 a un impact sur la manière dont nous envisageons les approches innovantes pour des systèmes alimentaires durables favorables à la sécurité alimentaire et la nutrition ? Si oui, comment ?